

The Upwelling

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE



Un appel à l'action

Ce programme d'apprentissage partagé est le fruit d'une initiative de recherche et de mobilisation des connaissances intitulée UPWELLING + TRUTH TELLING: Une initiative d'appui à la solidarité autochtone, menée par The Circle on Philanthropy (The Circle), en partenariat avec Philanthropie canadienne pour l'environnement (EFC).



THE CIRCLE



PHILANTHROPIE CANADIENNE
POUR L'ENVIRONNEMENT

UN APPEL À L'ACTION

Ce programme d'apprentissage partagé est le fruit d'une initiative de recherche et de mobilisation des connaissances intitulée *UPWELLING + TRUTH TELLING: An Initiative in support of Indigenous solidarity (REMONTÉE + VÉRITÉ : Une initiative d'appui à la solidarité autochtone)*, menée par The Circle on Philanthropy (The Circle), en partenariat avec Philanthropie canadienne pour l'environnement (EFC).

Le terme *upwelling* (« remontée d'eaux profondes ») désigne le processus par lequel des eaux profondes, riches en nutriments, remontent à la surface de l'océan¹. Les nutriments sont porteurs de vie : ils alimentent tous les organismes et assurent leur vitalité. Lorsque des remontées d'eaux profondes se produisent dans l'océan, c'est tout l'écosystème qui en bénéficie : les nutriments qui parviennent à la surface favorisent la croissance des algues et du plancton, lesquels nourrissent ensuite les poissons, les oiseaux et les mammifères.²

De la même manière, ce programme d'apprentissage propose un cadre permettant aux organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE) et aux bailleurs de fonds de collaborer avec les nations et les organisations autochtones de façon à favoriser l'autodétermination et la souveraineté autochtones ainsi que la décolonisation dans le secteur canadien de l'environnement.

Le travail réalisé par les leaders autochtones a permis de faire émerger des enseignements essentiels. Nous appelons maintenant les ONGE et les bailleurs de fonds à mettre ce programme d'apprentissage en œuvre, notamment en soutenant financièrement ces espaces de dialogue et d'apprentissage partagé et en s'appuyant sur le leadership des organisations, des communautés et des nations autochtones. Nous nous attendons à ce que les ONGE et les bailleurs de fonds assument désormais la plus grande part du travail, tout en cultivant une relation saine et respectueuse avec les peuples autochtones.

Nous proposons les principes directeurs suivants pour assurer la bonne mise en œuvre du programme d'apprentissage :

1. Nous nous attendons à ce que les ONGE et les bailleurs de fonds paient équitablement les peuples autochtones pour tout travail futur contribuant à faire avancer ce programme d'apprentissage.
2. Nous nous attendons à ce que les ONGE et les bailleurs de fonds reconnaissent la diversité des nations autochtones au Canada. Les ONGE et les bailleurs de fonds doivent éviter d'adopter une approche pan-autochtone à l'égard des questions soulevées.

QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME D'APPRENTISSAGE?

En règle générale, les programmes d'apprentissage proposent une série de questions, d'activités et de résultats destinés à favoriser l'apprentissage et la prise de décisions au sein d'une équipe ou d'une organisation.

Les programmes d'apprentissage visent à relever des défis de nature stratégique ou encore des difficultés à l'échelle des projets et activités.

Ils permettent de repérer les connaissances et données existantes, tout en identifiant les lacunes dans la collecte de données.

Le programme d'apprentissage La remontée présenté dans ce document considère le mouvement canadien pour la justice environnementale dans son ensemble.

¹ National Geographic Education. « Upwelling. » National Geographic Society. Consulté le 23 janvier 2024. <https://education.nationalgeographic.org/resource/upwelling/>

² National Geographic. « Upwelling. »

³ USAID, « Tips for Creating a Learning Agenda », 1, Consulté le 3 novembre 2023,

https://usaidlearninglab.org/sites/default/files/resource/files/learning_agenda_tip_sheet_final.pdf

⁴ Demetra Nightingale, Keith Fudge et Will Schupmann, « Evidence Toolkit: Learning Agendas », Urban Institute, mars 2018, 2-3, https://www.urban.org/sites/default/files/publication/97406/Evidence_toolkit_learning_agendas_2.pdf

THE UPWELLING PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

1. À quoi ressemblerait le secteur de l'environnement si les partenariats entre les communautés autochtones et les ONGE/bailleurs de fonds étaient toujours fondés sur des invitations?

- **Pourquoi c'est important :** Les ONGE et les bailleurs de fonds demandent souvent aux communautés autochtones de participer à des projets qui sont déjà conçus, en tenant pour acquis que les autochtones souhaiteront automatiquement collaborer avec eux. Dans d'autres situations, des ONGE ou des bailleurs arrivent dans des communautés autochtones sans tenir compte du fait que les nations autochtones ont déjà d'autres priorités. Ces manières d'amorcer des partenariats sont problématiques; elles peuvent faire pression sur des communautés autochtones pour qu'elles s'engagent dans des projets qui ne les intéressent pas ou qu'elles n'ont pas la capacité de réaliser. Une approche axée sur des invitations permettrait de renverser cette dynamique. Au lieu de présupposer que les ONGE et les bailleurs de fonds détiennent le pouvoir, l'idée est d'examiner ce qui pourrait changer si ces derniers ne travaillaient en territoire autochtone qu'après avoir reçu une invitation des nations autochtones. Notre hypothèse est que si les partenariats étaient toujours formés sur la base d'invitations, les projets respecteraient les calendriers communautaires, y compris les événements culturels et les activités cérémoniales.
- **Notre démarche d'apprentissage :** Les ONGE, les bailleurs de fonds ainsi que les communautés et leaders autochtones peuvent élaborer un processus de demande pour les contextes où aucune relation n'a encore été établie avec les communautés. Ce processus devra comprendre une phase d'examen ou de vérification, axée sur l'établissement de la confiance et sur l'analyse de la concordance des valeurs. Grâce à ce processus, les ONGE et les bailleurs de fonds pourront soumettre des demandes aux communautés autochtones afin d'être invités à entrer en relation de travail avec elles. Les autochtones pourront faire appel à ce processus pour évaluer la qualité des partenariats potentiels avec les ONGE et les bailleurs de fonds, en leur posant des questions. Qu'elles soient approchées par une communauté autochtone ou qu'elles entreprennent elles-mêmes un nouveau partenariat, les ONGE devront être prêtes à partager de l'information ainsi qu'à répondre aux questions et aux demandes formulées par les personnes et les nations autochtones. Les personnes chargées d'examiner ces demandes de partenariat devront disposer des ressources nécessaires. Une fois ce processus de demande en place depuis un an, les ONGE, les bailleurs de fonds et les leaders autochtones pourront s'engager dans une réflexion axée sur les apprentissages communs, les défis et les opportunités, dans le but d'évaluer l'efficacité de ce processus et d'en dégager les points à améliorer.

Citation représentative :⁵

Très souvent, les ONGE tiennent pour acquis que nous voulons travailler avec elles; il ne leur vient pas à l'idée d'attendre que nous les invitons à établir un partenariat.

– Personne participant à la réunion du 9 novembre 2023

2. Que se passerait-il si les ONGE et les bailleurs de fonds développaient des relations significatives avec les communautés autochtones, sans aucune attente?

- **Pourquoi c'est important :** Il arrive souvent que les ONGE et les bailleurs de fonds entrent en relation avec une communauté autochtone en présupposant que celle-ci collaborera avec eux d'une manière ou d'une autre. Il est important de créer un climat sans attentes quant à un éventuel partenariat, car cela respecte l'autodétermination des peuples autochtones. Les relations véritablement significatives ne sont pas de nature transactionnelle. Elles doivent aussi tenir compte des capacités, des priorités et des objectifs d'une communauté.

⁵ Veuillez noter que les citations représentatives dans le présent document ne sont pas des citations textuelles des personnes ayant participé aux rencontres. Il s'agit plutôt de formulations paraphrasées à partir des propos d'experts et d'expertes autochtones qui étaient à nos rencontres de consultation.

- **Notre démarche d'apprentissage :** En collaboration avec des penseurs et penseuses autochtones, les ONGE et les bailleurs de fonds peuvent identifier les personnes désireuses de participer à un projet pilote axé sur la création de relations éthiques entre les communautés autochtones et les ONGE. Il est important que les ONGE assument la charge de ce travail tout en s'en remettant à l'autonomie et à l'autorité des peuples autochtones, et ce, tout au long du processus. Les ONGE/bailleurs de fonds devront respecter les limites fixées par les communautés autochtones quant à la nature de ces relations. Il est possible que les personnes autochtones préfèrent rencontrer le personnel des ONGE/bailleurs de fonds en personne pour déterminer si elles souhaitent entrer en relation avec eux. Les personnes qui participent au projet pilote devront être conviées à présenter leurs expériences dans le cadre d'un événement dédié au partage des connaissances. À partir de ce projet pilote, les personnes participantes partageront leurs idées avec l'ensemble du secteur environnemental.

2

Citation représentative :

Au lieu de demander aux personnes autochtones de venir vers vous, venez dans nos communautés pour rencontrer les gens et participer aux événements culturels.

– Personne participant à la réunion du 29 novembre 2023

3. Alors que les ONGE contestent souvent le développement de ressources fondé sur l'extraction, certaines d'entre elles adoptent paradoxalement des pratiques extractives à l'égard des communautés autochtones, notamment en tirant profit de la légitimité et du capital social qu'elles leur apportent. Comment les ONGE peuvent-elles mettre fin à de telles pratiques?

- **Pourquoi c'est important :** Les ONGE s'inscrivent dans le système colonial de peuplement et peuvent, de ce fait, perpétuer des torts. Un exemple de comportement extractif attribuable aux ONGE est celui de solliciter l'adhésion des communautés autochtones à des initiatives dans le but d'accroître leur légitimité ou d'obtenir du financement. Mentionnons également qu'on attend souvent des leaders autochtones qu'ils ouvrent leur réseau sans qu'une relation préalable n'ait été établie. Les ONGE doivent assumer la responsabilité des torts causés, en particulier par des pratiques extractives propres à leur secteur. Elles pourront ainsi rétablir la confiance avec les peuples autochtones et éviter que de tels préjudices se perpétuent.
- **Notre démarche d'apprentissage :** Les ONGE doivent offrir à leur personnel des formations axées sur le développement de relations réciproques avec les communautés autochtones. Avant d'entrer en relation avec les communautés, les ONGE doivent faire leurs devoirs. D'abord, elles doivent s'engager à offrir des formations continues en antiracisme, qui nomment explicitement la culture de la suprématie blanche et visent à la déconstruire et à la démanteler. Une telle formation³ pourrait inclure des visites dans les communautés (sur invitation) afin de mieux connaître leurs membres et de participer à des événements, dans une approche non extractive. Les ONGE pourront évaluer les impacts de ces formations axées sur le développement de relations saines en invitant les leaders autochtones à discuter des progrès et des domaines à améliorer. Les ONGE devront également publier une synthèse de la formation et des enseignements qui en ont été tirés.

Citation représentative :

Les ONGE extraient de la valeur des personnes autochtones en utilisant nos noms et nos expériences pour gagner en crédibilité auprès des bailleurs de fonds et du public. – Personne participant à la réunion du 9 novembre 2023

4. Quelles seraient les implications si les ONGE et les bailleurs de fonds laissaient aux leaders autochtones traditionnels le soin de définir les priorités du travail en matière de justice environnementale?

- **Pourquoi c'est important :** L'autorité politique et juridique inhérente aux peuples autochtones ne prend pas sa source dans la Loi sur les Indiens ni dans aucune loi issue de l'État colonial. Les leaders autochtones se préoccupent du fait que certaines ONGE et certains bailleurs cherchent uniquement à former des partenariats avec les instances dirigeantes des Premières Nations qui ont été élues en vertu de la Loi sur les Indiens. Cette situation relègue au second plan des leaders dont l'autorité provient de leurs propres systèmes de gouvernance précoloniaux et de leurs droits collectifs. Pour que la décolonisation puisse véritablement avoir lieu, il importe de s'en remettre aux leaders et aux systèmes de gouvernance traditionnels. La gouvernance comporte plusieurs niveaux, et il faut un engagement ferme pour comprendre et surmonter les complexités engendrées par des siècles de violence coloniale.
- **Notre démarche d'apprentissage :** Les ONGE et les bailleurs de fonds doivent faire l'effort de comprendre le paysage de la gouvernance autochtone. En réalité, certains d'entre eux sont déjà au fait de ces enjeux, mais évitent de s'y attarder à cause de leur complexité. Les ONGE et les bailleurs de fonds doivent s'investir dans l'élaboration de formations sur les systèmes de gouvernance traditionnels pour outiller leur personnel quant aux meilleures pratiques de collaboration avec les leaders autochtones de ces systèmes. Les ONGE et les bailleurs de fonds ne doivent pas tenter d'identifier eux-mêmes les leaders autochtones traditionnels; ils doivent plutôt collaborer avec des penseuses et penseurs autochtones de premier plan pour s'orienter dans ce domaine. Les ONGE et les bailleurs de fonds doivent savoir que a) les différentes nations ont leurs propres systèmes de gouvernance; et b) le Canada peut exploiter cette diversité au détriment des nations autochtones. En outre, les ONGE et les bailleurs de fonds doivent élaborer des outils de reddition de comptes afin de s'assurer que le personnel met en pratique la formation reçue; ils peuvent même inviter des leaders autochtones traditionnels à participer à un rassemblement pour évaluer les progrès réalisés. Les ONGE et bailleurs de fonds pourront publier un document de synthèse exposant ce qu'ils ont appris sur eux-mêmes à la suite de cette formation et de ce travail. Il est important que les ONGE et les bailleurs traitent cette formation comme un processus, et non pas comme une case à cocher. En fin de compte, même si reconnaître les systèmes de gouvernance autochtones traditionnels peut sembler difficile et déroutant, cela ne dispense pas les ONGE et les bailleurs de fonds de faire ce travail.

Citation représentative :

Les ONGE et les bailleurs de fonds doivent apprendre à partager les pouvoir décisionnels,⁵ voire céder complètement ces pouvoirs aux leaders autochtones. – Personne participant à la réunion du 29 novembre 2023

5. Comment les ONGE et les bailleurs de fonds peuvent-ils s'assurer de respecter, à tout prix, les souverainetés et la gouvernance territoriale autochtones?

- **Pourquoi c'est important :** Les peuples autochtones peuvent agir comme ils l'entendent dans leurs territoires respectifs, pourvu qu'ils ne causent pas de tort et qu'ils n'empiètent pas sur les souverainetés des nations voisines. Certaines nations ont déjà été forcées de prendre part à des projets d'extraction des ressources sans qu'on leur laisse vraiment le choix. Mais dans tous les cas, les nations autochtones cherchent à assurer une vie bonne et durable pour leurs générations futures.¹ Certains leaders autochtones ont exprimé que les ONGE et les bailleurs de fonds sont réticents à entreprendre des efforts de décolonisation lorsque ceux-ci sont complexes, « dérangeants » ou susceptibles de nuire à leur image de marque. Bien que certaines communautés autochtones se consacrent à des projets qui s'accordent avec les objectifs des ONGE/bailleurs de fonds², d'autres mènent des efforts qui sont contraires à leurs mandats, comme le développement des ressources. Les nations autochtones disposent de systèmes qui encadrent l'utilisation de leurs terres de manière à ne pas perturber leurs relations avec les autres nations. Afin de respecter la souveraineté autochtone, il faut reconnaître que certaines communautés sont intéressées par le développement des ressources et trouver des manières de soutenir leur souveraineté, sans causer de tort, ni la transformer en une sorte de souveraineté corporative.
- **Notre démarche d'apprentissage :** En partenariat avec les communautés autochtones, les ONGE/bailleurs de fonds peuvent identifier jusqu'à cinq leaders autochtones travaillant sur des initiatives liées au développement des ressources et qui sont disposés à collaborer avec une ONGE. L'objectif d'un tel partenariat est d'apprendre aux ONGE comment soutenir concrètement la souveraineté autochtone, y compris lorsque ce travail va à l'encontre de leurs mandats. Les ONGE et les bailleurs de fonds devront donner aux leaders autochtones la possibilité d'évaluer leur travail et leur organisation, accompagnée des ressources nécessaires pour le faire. À partir de ces évaluations, les ONGE et les bailleurs de fonds pourront publier un rapport anonymisé présentant les résultats et les enseignements tirés de ces partenariats. Les ONGE et les bailleurs de fonds devront demeurer présents et en relation avec les communautés autochtones tout au long de ce processus, que leurs mandats concordent ou non.

Citation représentative :

Pour développer des relations de confiance avec les ONGE, nous voulons qu'elles soient présentes pour nous, même si ce travail comporte des risques pour ces organisations.
– Personne participant à la réunion du 9 novembre 2023

6. Comment les ONGE pourraient-elles se décentrer de leur rôle d'intermédiaires entre les groupes autochtones et les bailleurs de fonds, pour plutôt se concentrer sur le soutien aux peuples autochtones dans leurs démarches de financement?

- **Pourquoi c'est important :** Une grande partie de la richesse philanthropique au Canada provient de l'extraction coloniale sur les territoires autochtones. Par ailleurs, les peuples autochtones sont pleinement capables de gérer leurs relations avec les bailleurs de fonds, mais ils peuvent tirer parti du soutien des ONGE pour s'acquitter de certaines tâches fastidieuses. Lorsqu'elles agissent en tant qu'intermédiaires, les ONGE peuvent devenir des gardiennes de l'accès aux fonds, ce qui oblige les communautés autochtones à entretenir des relations avec les ONGE et non avec les bailleurs de fonds eux-mêmes. En se décentrant de ce rôle, les ONGE peuvent lever un obstacle de plus entre les nations autochtones et la richesse dérobée de leurs territoires. Ce décentrage ne doit pas se résumer à embaucher davantage de personnes autochtones pour rédiger des demandes de subvention au sein des ONGE; les leaders autochtones réclament le démantèlement des approches et systèmes actuels qui marginalisent la souveraineté des nations autochtones. Cela dit, des experts et expertes autochtones estiment que les ONGE devraient demeurer en relation avec les peuples autochtones, mais différemment; entre autres, en les aidant dans leurs démarches pour obtenir du financement et en rendre des comptes, et en jouant un rôle tampon dans les contextes législatifs liés au financement et à la bienfaisance.

- **Notre démarche d'apprentissage :** Les groupes environnementaux et les bailleurs de fonds peuvent organiser une rencontre réunissant jusqu'à 10 représentants d'ONGE et 10 leaders autochtones pour discuter des façons dont les ONGE peuvent se décentrer de leur rôle d'intermédiaires. L'accent devra être mis sur le développement de relations entre les bailleurs de fonds et les personnes autochtones présentes, ainsi que sur l'objectif à long terme pour les ONGE de se retirer de l'équation. Une telle rencontre devra également aborder le fait que les communautés et groupes autochtones sont constamment obligés de se prouver; ensuite, il faudra identifier des façons de remettre en cause cette pratique lorsqu'elle se présente. Une synthèse des enseignements tirés de cette réunion devra être rédigée et diffusée publiquement. Les hôtes devront convoquer de nouveau le groupe dans une période de 18 mois pour déterminer si l'on répond adéquatement aux besoins des communautés autochtones.

Citation représentative :

Nous ne voulons pas que les ONGE soient là pour toujours. Qu'elles se retirent de leur rôle d'intermédiaires est une première étape importante. – Personne participant à la réunion du 9 novembre 2023

7. De quelles façons les ONGE et la philanthropie canadiennes pourraient-elles contribuer à perpétuer le prétendianisme?

- **Pourquoi c'est important :** Le prétendianisme désigne la pratique des personnes non autochtones qui s'attribuent une identité autochtone de manière frauduleuse. Il s'agit d'une forme d'usurpation identitaire, qui retire ressources et pouvoir aux peuples autochtones et qui, ultimement, participe au remplacement des nations autochtones par la société coloniale de peuplement. On observe de plus en plus d'individus non autochtones – et même des groupes de défense des droits des blancs – qui revendiquent une identité autochtone au Canada pour contrôler l'accès au territoire, en recourant parfois à la conservation environnementale comme prétexte pour miner la souveraineté territoriale autochtone. Dans la mesure où les ONGE et les bailleurs de fonds soutiennent sciemment ou inconsciemment le prétendianisme, ils perpétuent le colonialisme de peuplement.
- **Notre démarche d'apprentissage :** Les ONGE/bailleurs de fonds doivent être conscientisés au phénomène du prétendianisme, mais cela doit se faire en collaboration avec des penseurs autochtones de premier plan. Il ne revient pas aux ONGE ni aux bailleurs de fonds de dire aux individus s'ils sont autochtones ou non; les personnes autochtones disposent déjà de processus de vérification à cet égard. Au lieu de cela, les ONGE/bailleurs doivent en apprendre davantage sur cet enjeu et déterminer comment leur organisation y contribue, le cas échéant. Soutenir le prétendianisme peut prendre plusieurs formes : établir des partenariats avec des individus concernés, fermer les yeux sur des revendications identitaires douteuses parce qu'une personne sert les intérêts d'un projet ou d'un financement, donner une plateforme aux revendications territoriales de groupes prétendianistes ou encore mettre de l'avant des personnes qui ne remettent pas en cause la suprématie blanche, entre autres. La collaboration avec des penseurs et penseuses autochtones est ici indispensable, car l'identité autochtone est extrêmement complexe : les personnes qui renouent avec leur nation après avoir subi les exclusions coloniales ne devraient pas être mises dans le même panier que les imposteurs autochtones. En dialogue avec des penseuses et penseurs autochtones de premier plan, les ONGE et les bailleurs de fonds peuvent élaborer des politiques conçues pour prévenir tout soutien aux mouvements prétendianistes et pour mettre fin aux relations qui s'avèrent fondées sur une fraude identitaire.

Citation représentative :

⁵Il y a de plus en plus de personnes blanches sur mon territoire qui prétendent être autochtones et qui ne le sont pas. Nous ne reconnaissons pas ces gens, ni leurs revendications de nos terres. – Personne participant à la réunion du 5 mars 2024

GLOSSAIRE

Décolonisation : « La décolonisation désigne le processus de déconstruction des idéologies coloniales qui prônent la supériorité et le privilège de la pensée et des approches occidentales. D'un côté, la décolonisation consiste à démanteler les structures qui perpétuent le statu quo et à s'attaquer aux dynamiques de pouvoir déséquilibrées. De l'autre, elle exige de valoriser et de revitaliser les savoirs et pratiques des peuples autochtones, tout en éliminant les biais coloniaux ou les présuppositions⁶ qui ont affecté leurs modes de vie. Pour les personnes non autochtones, la décolonisation signifie d'examiner ses croyances concernant les peuples et la culture autochtones, en réfléchissant à la relation que l'on entretient avec les communautés où l'on vit et les personnes avec qui l'on interagit. »

Leadership traditionnel (« Inherent leadership ») : « Les chefs héréditaires, les chefs traditionnels et les chefs de clan sont les gardiens du savoir traditionnel. Ils sont reconnus comme détenant une autorité et des droits accrus en ce qui concerne, entre autres, le territoire traditionnel ainsi que les savoirs et traditions culturels. »

Pan-autochtone : Ce terme désigne la tendance à considérer que tous les peuples autochtones sont les mêmes ou qu'ils peuvent être regroupés sous une identité unique. Cette vision est erronée et peut déformer des perspectives, des réalités et des objectifs pourtant distincts. Comme le souligne l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées : « Les Premières Nations, les Métis et les Inuits ont leurs cultures leurs langues et leurs modes de vie respectifs. Leurs communautés possèdent leurs propres systèmes politiques, juridiques, sociaux, culturels et économiques. Pour cette raison, il ne peut exister d'approche universelle ou “pan-autochtone.” »

Souveraineté : « La souveraineté désigne les droits inhérents et constitutionnels des Premières Nations, des Inuits et des Métis, en tant que nations distinctes, à l'autodétermination, à l'autonomie gouvernementale, aux pratiques culturelles et spirituelles, à la langue, aux systèmes sociaux et juridiques, aux structures politiques ainsi qu'à leurs relations inhérentes avec les terres, les eaux et tous les êtres qui s'y trouvent. La souveraineté implique également que la structure de gouvernance de chaque nation remplisse des obligations essentielles envers ses citoyennes et citoyens. »

Transaction : « Échange ou transfert de biens, de services ou de fonds. »

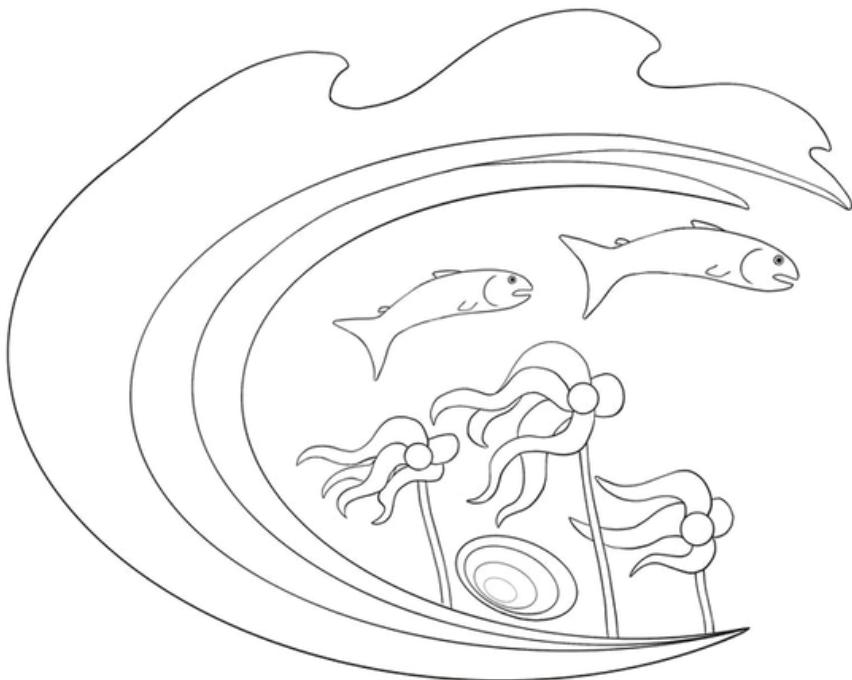
⁶ Biin, Dianne, Janice Simcoe, Marlene Erickson, Asma-na-hi Antoine, Ian Cull, Robert L. A. Hancock, Stephanie McKeown, Michelle Pidgeon et Adrienne Vedan. « Decolonization and Indigenization. » Pulling Together A Guide for Front-Line Staff Student Services and Advisors, 5 septembre 2018.
<https://opentextbc.ca/indigenizationfrontlineworkers/chapter/decolonization-and-indigenization/>

⁷ Sorensen, Annette et Scott van Dyk. « First Nations Governance. » Indigenous Perspectives on Business Ethics and Business Law in British Columbia, 21 septembre 2022.
<https://opentextbc.ca/indigenousperspectivesbusiness/chapter/first-nations-governance/>

⁸ Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, « Notre mandat, notre vision, notre mission », consulté le 12 mars 2024, <https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/mandate/>

⁹ Villes d'avenir Canada, « Understanding Indigenous Sovereignty and Rights », Civic Indigenous Placekeeping and Partnership Building Toolkit, 90, février 2022 <https://futurecitiescanada.ca/portal/wp-content/uploads/sites/2/2022/02/fcc-civic-indigenous-toolkit-final-2022.pdf>

¹⁰ Dictionnaire Merriam-Webster, définition de « transaction » (traduction libre), consulté le 12 mars 2024,
<https://www.merriam-webster.com/dictionary/transaction>



EXPRESSIONS DE GRATITUDE

Le leadership, l'expertise et l'expérience des conseillers et conseillères sont intégrés tout au long de ce programme d'apprentissage. Nous tenons également à reconnaître et à honorer les préoccupations bien réelles liées à la visibilité auprès des bailleurs de fonds, partenaires et collaborateurs, qui peuvent avoir des répercussions relationnelles ou financières négatives.

Les conseillères et conseillers autochtones qui suivent ont consenti à ce qu'on les nomme dans le présent document : Jesse Cardinal, Siila Watt Cloutier, David Flood, kQwa'St'not (Charlene George), Jess Housty et Paul Okalik.

The Circle et EFC souhaitent exprimer leur profonde gratitude envers l'ensemble des leaders autochtones qui ont généreusement partagé leurs expériences et leur sagesse avec nous. Nous reconnaissons que ces acquis découlent d'un engagement de longue date envers la saine relation au territoire et le bien-être de vos communautés, et qu'ils sont nourris par la joie, la douleur, les luttes, les rêves collectifs et les gestes de résistance qui marquent ce travail. Ils proviennent aussi du fait de devoir naviguer dans un secteur caritatif et philanthropique issu du colonialisme, avec tous les torts, les difficultés et la charge de travail que cela demande. Nous remercions les leaders autochtones pour leur volonté de participer à ces conversations, et nous nous engageons à soutenir et à amplifier les savoirs que nous avons créés ensemble au fil de ce processus. Votre générosité et votre participation ont donné forme à ce programme d'apprentissage tel qu'il existe aujourd'hui.



THE CIRCLE



PHILANTHROPIE CANADIENNE
POUR L'ENVIRONNEMENT